

CONSEIL D'ADMINISTRATION
19 décembre 2019

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du **conseil d'administration** du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue tenue le 19 décembre 2019 à Amos.

Présences :

- Madame Monic FERRON
- Monsieur Daniel LAMPRON
- Monsieur Daniel MARCOTTE
- Monsieur Claude N. MORIN
- Madame Madeleine PAQUIN
- Madame Julie-Mélissa PICARD
- Monsieur Jean-Yves POITRAS
- Madame Katia QUINCHON
- Madame Caroline ROY
- Madame Catherine SIROIS
- Monsieur Stéphane TERRAULT
- Monsieur Richard VALLÉE

Absences :

- Madame Alexandra BARRETTE-NEVEAU
- Madame Sylvette GILBERT
- Monsieur David MCLAREN

Monsieur Claude N. Morin préside l'assemblée et madame Sylvianne Leclerc agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

Le quorum est constaté. L'assemblée a été convoquée dans les délais prescrits par le règlement de régie interne et débute à 14 h 30.

Le président rappelle la procédure pour la période de questions.

CA-2019-16-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur PROPOSITION de Daniel Marcotte appuyée par Catherine Sirois, l'ordre du jour est adopté après soustraction d'un sujet:

Ouverture de la séance

- CA-2019-16-01 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- CA-2019-16-02 Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 14 novembre 2019
- CA-2019-16-03 Information du président
 - 3.1 Activités du président
 - 3.2 Félicitations aux équipes
- CA-2019-16-04 Information de la présidente-directrice générale
 - 4.1 Activités de la présidente-directrice générale
 - 4.2 Plan d'organisation
 - 4.2.1 Adoption de la modification à l'organigramme de la direction supérieure
 - 4.2.2 Nomination du directeur général adjoint aux programmes de santé physique généraux et spécialisés

- 4.2.3 Autorisation de signature du contrat du directeur général adjoint aux programmes de santé physique généraux et spécialisés
 - 4.2.4 Nomination du directeur de la protection de la jeunesse
 - 4.2.5 Nomination du directeur des ressources informationnelles
 - 4.2.6 Nomination de la directrice adjointe aux services hospitaliers
 - 4.3 Politique sans fumée - rapport
 - CA-2019-16-05 Présentation – L’Arche Abitibi-Témiscamingue
 - CA-2019-16-06 Suivi des comités du conseil d’administration
 - 6.1 Comité de vérification
 - 6.2 Comité de vigilance et de la qualité
 - 6.2.1 Rapport d’étape – Recommandations du Rapport Sylvain Gagnon
 - 6.2.2 Rapport trimestriel – Application du Protocole de mise sous garde en établissement de santé et de services sociaux des personnes dangereuses pour elles-mêmes ou pour autrui en raison de leur état mental
 - 6.3 Comité de gouvernance et d’éthique
 - 6.3.1 Nominations et démissions – comités consultatifs
 - 6.3.2 Correspondance du comité consultatif de la MRC d’Abitibi
 - 6.4 Comité de révision
 - 6.5 Comité des immobilisations
 - 6.6 Comité des ressources humaines
 - CA-2019-16-07 Ordre du jour de consentement
 - 7.1 Signataires autorisés – Garde en établissement
 - 7.2 Demande d’autorisation d’emprunt du fonds d’exploitation
 - 7.3 Politique et procédure de gestion des activités liées à l’alimentation
 - 7.4 Réduction des activités des blocs opératoires lors de la période des fêtes 2019 et semaine de relâche 2020
 - 7.5 Désignation en traumatologie – Engagement de l’établissement
 - 7.6 Démission d’un médecin
- PÉRIODE DE QUESTIONS
- CA-2019-16-08 Rapport annuel 2018-2019 sur l’application de la procédure d’examen des plaintes et l’amélioration de la qualité des services
 - CA-2019-16-09 Rapport annuel de gestion 2018-2019 du CISSS de l’Abitibi-Témiscamingue
 - CA-2019-16-10 Tableau de bord du conseil d’administration
 - CA-2019-16-11 État de situation des ressources humaines
 - CA-2019-16-12 Rapport trimestriel sur les plaintes de harcèlement psychologique
 - CA-2019-16-13 Suivi des projets d’infrastructure
 - CA-2019-16-14 Affaires diverses
- Lieu et date de la prochaine assemblée
 Levée de la séance
 Huis clos

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

CA-2019-16-02 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 NOVEMBRE 2019

RÉSOLUTION

CA-2019-117

Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 14 novembre 2019

Sur PROPOSITION de Monic Ferron, appuyée par Madeleine Paquin

IL EST RÉSOLU

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue du 14 novembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-2019-16-03 INFORMATION DU PRÉSIDENT

3.1 Activités du président

Dépôt des activités du président pour la période du 11 novembre au 18 décembre 2019.

3.2 Félicitations aux équipes

Des félicitations sont adressées à la Direction des services techniques, logistique et ressources informationnelles pour la mise en place du comité de développement durable.

Le comité de développement appuie l'organisation dans l'intégration de pratiques de développement durable à ses activités. En plus de soutenir et conseiller la Direction des services techniques et logistique (DSTL) dans la gestion quotidienne du développement durable, le comité agit à titre de conseiller auprès de la haute direction dans l'application de son engagement en développement durable.

CA-2019-16-04 INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

4.1 Activités de la présidente-directrice générale

Dépôt des activités de la présidente-directrice générale pour la période du 11 novembre au 18 décembre 2019.

4.2 Plan d'organisation

Mme Roy présente les dernières modifications souhaitées à l'organigramme de la haute direction de l'établissement qui doivent faire l'objet de l'approbation du conseil d'administration.

4.2.1 Adoption de la modification à l'organigramme de la direction supérieure

RÉSOLUTION

CA-2019-118 Adoption de la modification à l'organigramme de la direction supérieure

Attendu la modification apportée à la structure d'encadrement supérieur, soit :

- l'ajout de cinq postes de directeurs adjoints à la Direction des soins infirmiers – volet hospitalier pour les territoires de la MRC de la Vallée-de-l'Or, la MRC d'Abitibi, la MRC d'Abitibi-Ouest, la MRC de Témiscamingue et la MRC de Rouyn-Noranda;
- l'abolition du poste de directeur adjoint à la Direction du programme jeunesse;
- l'abolition du poste directrice adjointe – volet hospitalier à la Direction des soins infirmiers.

Attendu l'autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), en date du 21 novembre 2019;

Attendu que la modification de l'organigramme présente 33 postes d'encadrement supérieur.

Sur PROPOSITION de Jean-Yves Poitras, appuyée par Richard Vallée

IL EST RÉSOLU

D'adopter la modification à l'organigramme de la direction supérieure, soit l'ajout de cinq postes de directeurs adjoints à la Direction des soins infirmiers – volet hospitalier pour les territoires de la MRC de la Vallée-de-l'Or, la MRC d'Abitibi, la MRC d'Abitibi-Ouest, la MRC de Témiscamingue et la MRC de Rouyn-Noranda et l'abolition du poste de directeur adjoint à la Direction du programme jeunesse et du poste de directrice adjointe – volet hospitalier à la Direction des soins infirmiers, tel qu'autorisé par le MSSS.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.2 Nomination du directeur général adjoint aux programmes de santé physique généraux et spécialisés

RÉSOLUTION

CA-2019-119 Nomination de la directrice générale adjointe aux programmes de santé physique généraux et spécialisés (DGAPSPGS)

Attendu que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre O-7.2) (LMRSSS);

Attendu l'autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) en date du 8 novembre 2019 concernant la création d'un poste de DGAPSPGS (19-RM-00224);

Attendu la modification apportée à la structure d'encadrement supérieur, soit la création d'un poste de directeur général adjoint aux programmes de santé physique généraux et spécialisés (DGAPSPGS) autorisée par le conseil d'administration le 14 novembre 2019 (CA-2019-102);

Attendu que l'ouverture du concours de sélection du poste de DGAPSPGS a aussi été autorisée par le ministre de la Santé et des Services sociaux (19-RM-00224) et par le conseil d'administration;

Attendu l'article 173 de la Loi sur les services de santé et services sociaux (RLRQ, c. S-4.2) qui stipule que le conseil d'administration doit nommer les hors-cadres et les cadres supérieurs;

Attendu les entrevues de sélection du 16 décembre dernier et la recommandation du comité de sélection;

Attendu que les dispositions du Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux hors-cadres des agences et des établissements publics de santé et de services sociaux s'appliquent à un hors-cadre qui occupe la fonction de directeur général adjoint d'un centre intégré de santé et de services sociaux;

Attendu que les conditions de travail du DGAPSPGS, dont la durée du mandat ainsi que les conditions de travail, seront définies au sein d'un contrat d'engagement qui fera l'objet d'une autorisation de la ministre de la Santé et des Services sociaux et qui sera dûment signé par le DGAPSPGS et le président du conseil d'administration du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue.

Sur PROPOSITION de Daniel Marcotte, appuyée par Catherine Sirois

IL EST RÉSOLU

De nommer madame Évelyne Grenier-Ouimette à titre de directrice générale adjointe aux programmes de santé physique généraux et spécialisés du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue à compter du 6 janvier 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.3 Nomination du directeur de la protection de la jeunesse

RÉSOLUTION

CA-2019-120 Nomination du directeur de la protection de la jeunesse (DPJ)

Attendu que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre O-7.2) (LMRSSS);

Attendu que monsieur Philippe Gagné a été nommé, conformément aux dispositions de la LMRSSS, à titre de président-directeur général adjoint du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue;

Attendu que cette nomination laisse le poste de directeur de la protection de la jeunesse sans titulaire;

Attendu qu'en vertu de l'article 31 de la Loi sur la protection de la jeunesse, le conseil d'administration nomme le directeur de la protection de la jeunesse de l'établissement;

Attendu l'article 173 de la Loi sur les services de santé et services sociaux (RLRQ, c. S-4.2) qui stipule que le conseil d'administration doit nommer les hors-cadres et les cadres supérieurs;

Attendu les entrevues de sélection du 9 décembre dernier et la recommandation du comité de sélection.

Sur PROPOSITION de Julie-Mélissa Picard, appuyée par Monic Ferron

IL EST RÉSOLU

De nommer monsieur Donald Vallières à titre de directeur de la protection de la jeunesse de CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue à compter du 20 décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.4 Nomination du directeur des ressources informationnelles

RÉSOLUTION

CA-2019-121 Nomination du directeur des ressources informationnelles (DRI)

Attendu que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre O-7.2) (LMRSSS);

Attendu l'autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), reçue le 8 octobre dernier;

Attendu la modification apportée à la structure d'encadrement supérieur, soit la division de la Direction des services techniques, logistique et des ressources informationnelles en deux directions distinctes dont la Direction des services techniques et logistique et la Direction des ressources informationnelles, adoptée par le conseil d'administration le 14 novembre dernier (CA-2019-103);

Attendu que cette modification nécessite la création du poste de directeur des ressources informationnelles;

Attendu le processus de sélection terminé et la recommandation du comité de sélection.

Sur PROPOSITION de Julie-Mélissa Picard, appuyée par Catherine Sirois

IL EST RÉSOLU

De nommer monsieur François Bérubé à titre de directeur des ressources informationnelles du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue à compter du 13 janvier 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.5 Nomination de la directrice adjointe aux services hospitaliers

RÉSOLUTION

CA-2019-122 Nomination de la directrice adjointe aux services hospitaliers

Attendu que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre O-7.2) (LMRSSS);

Attendu que le poste de directrice adjointe aux services hospitaliers à la Direction des services professionnels et de l'enseignement universitaire sera laissé vacant suite au départ à la retraite de Mme Martine Humbert;

Attendu le processus d'appel de candidatures et de sélection mené par le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue qui s'est terminé le 7 novembre dernier;

Attendu la recommandation du comité de sélection;

Attendu l'article 173 de la Loi sur les services de santé et services sociaux (RLRQ, c. S-4.2) qui stipule que le conseil d'administration doit nommer les hors-cadres et les cadres supérieurs.

Sur PROPOSITION de Katia Quinchon, appuyée par Stéphane Terrault

IL EST RÉSOLU

De nommer Mme Mélanie Cloutier à titre de directrice adjointe aux services hospitaliers à compter du 6 janvier 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3 Politique sans fumée - rapport

À chaque deux ans suivant son adoption, un rapport sur l'application de la Politique « sans fumée » doit être fait au conseil d'administration par le PDG de l'établissement. La politique de l'établissement ayant été adoptée à l'automne 2017, Mme Roy présente donc le rapport qui sera transmis au ministère en respect de la loi.

CA-2019-16-05 PRÉSENTATION – L'ARCHE ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Mme Perrine Forgeot d'Arc, directrice générale explique que l'organisme offre des activités de jour à plus de 70 personnes habitant le secteur d'Amos ainsi que de l'hébergement dans 3 foyers et 2 appartements supervisés à 18 personnes venant de partout en Abitibi-Témiscamingue, et ce depuis 35 ans.

Les enjeux particuliers sont nommés au niveau du financement, de la hausse du salaire minimum, du besoin de créer de nouveaux postes et l'embauche de personnel qui occasionnent une diminution des activités.

Le bon coup souligné par l'organisme est l'Équipe d'Entretien Divers (EED) qui est constituée de 8 personnes ayant une déficience intellectuelle qui font de l'entretien ménager, du déneigement ou la tonte de pelouse dans divers organismes communautaires ou chez des particuliers. Ceci permet aux personnes d'acquérir des habiletés et leur donne un travail valorisant.

CA-2019-16-06 SUIVI DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

6.1 Comité de vérification

Mme Paquin présente les résultats de la période 8 dont des dépassements budgétaires pour les avantages sociaux particuliers et les heures rémunérées ainsi que pour le coût des médicaments.

Une augmentation de la main-d'œuvre indépendante (MOI) est toujours constatée, mais il y a actuellement une baisse de l'assurance-salaire par rapport à l'exercice 2018-2019.

L'établissement connaît un déficit de 18 382 916 \$ en période 8 et se dirige vers un déficit annuel autour de 32 M\$.

6.2 Comité de vigilance et de la qualité

M. Vallée informe des sujets suivants qui ont été traités à la rencontre du 13 décembre 2019 :

- Rapport de la Commissaire aux plaintes à la qualité des services;
- Suivi de l'avancement des travaux de la politique de déplacement des usagers;
- Liste d'attente des spécialistes et chirurgies;
- Suivi des rapports de visite d'Agrément Canada;
- Suivi du tableau intégré des plans d'amélioration, rapports d'investigation du Coroner, rapports du Protecteur du citoyen et rapports des visites ministérielles en CHSLD;
- Rapport annuel 2018-2019 du Conseil des infirmières et infirmiers,
- Rapport annuel du comité exécutif du Conseil multidisciplinaire;
- Gestion de la sécurité incendie dans les résidences pour personnes âgées;
- Dossier laboratoire – CUSM;
- Imagerie médicale.

6.2.1 Rapport d'étape – Recommandations du Rapport Sylvain Gagnon

Dépôt du rapport d'étape demandé par le ministère en regard des recommandations du rapport de M. Sylvain Gagnon. Celui-ci est réalisé à 40%.

6.2.2 Rapport trimestriel – Application du Protocole de mise sous garde en établissement de santé et de services sociaux des personnes dangereuses pour elles-mêmes ou pour autrui en raison de leur état mental

Dépôt du Rapport trimestriel sur l'application du Protocole de mise sous garde en établissement de santé et de services sociaux des personnes dangereuses pour elles-mêmes ou pour autrui en raison de leur état mental. Celui-ci sera transmis au ministère tel que requis.

6.3 Comité de gouvernance et d'éthique

M. Marcotte informe des sujets suivants qui ont été traités à la rencontre du 6 décembre 2019 :

- Rencontre avec le président du comité des immobilisations;
- Évaluation de la séance du conseil d'administration du 14 novembre 2019 et du lac-à-l'épaule du 15 novembre 2019;
- Correspondance du comité consultatif de la MRC d'Abitibi;
- Nominations et démissions – comités consultatifs.

6.3.1 Nominations et démissions – comités consultatifs

RÉSOLUTION

CA-2019-123 Nominations et démissions de membres des comités consultatifs

Attendu l'autorisation de constitution des comités consultatifs pour les territoires du Témiscamingue, de la Vallée-de-l'Or, de l'Abitibi, de l'Abitibi-Ouest et de Rouyn-Noranda par le ministre de la Santé et des Services sociaux;

Attendu la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et de services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, c. O-7.2);

Attendu la réception de plusieurs démissions dans plusieurs comités consultatifs;

Attendu la réception de plusieurs candidatures par les divers comités consultatifs;

Attendu la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique à la suite de l'analyse des candidatures soumises (CGE-2019-08).

Sur PROPOSITION de Madeleine Paquin, appuyée par Catherine Sirois

IL EST RÉSOLU

D'accepter les démissions suivantes, **de nommer** les personnes suivantes à titre de membres du comité consultatif et **d'en informer** le ministre :

**Comité consultatif du
Témiscamingue**

Démissions : Mme Carol McBride
Mme Dominique Lance
Mme Hélène Nickner

Nominations : Mme Brenda Lagacé
Mme Jacinthe Marcoux

Comité consultatif de la Vallée-de-l'Or

Démissions : Mme Josée Mayrand
Mme Rebecca Moore

Nominations : M. Alain Beaucage

Comité consultatif d'Abitibi

Démissions : Mme Lise Kistabish
M. Yvon Desrosiers

Nominations : Mme Carole Boucher
Mme Anita Bédard-
Larochelle

Comité consultatif d'Abitibi-Ouest

Démissions : Mme Pierrette Mailloux
Mme Suzie Domingue
Mme Bianca Matte

Nominations : Mme Rita B. Barrette
Mme Karine Francoeur

Comité consultatif de Rouyn-Noranda

Démissions : Mme Ann-Julie Asselin
M. Daniel Thomas
Mme Émilie Auclair

Nominations : Mme Marie-Aimée Fortin-Picard

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3.2 Correspondance du comité consultatif de la MRC d'Abitibi

Le comité de gouvernance et d'éthique a pris connaissance de la correspondance reçue du comité consultatif de la MRC d'Abitibi. Celle-ci ayant été déposée au conseil d'administration du 14 novembre dernier. Une réponse sera transmise au comité dans les prochains jours.

6.4 Comité de révision

M. Lampron informe qu'il y a actuellement huit dossiers en cours, ce qui représente une somme de travail considérable pour le comité.

6.5 Comité des immobilisations

M. Poitras informe de sa belle rencontre avec le comité de gouvernance et d'éthique. Pour ce qui est du comité des immobilisations, celui-ci est toujours en attente du ministère afin de connaître le nouveau concept immobilier pour les CHSLD, qui permettra de poursuivre les travaux concernant la future installation du CHSLD de Macamic. M. Poitras informe aussi que la livraison de l'appareil Tep Scan à Val-d'Or est prévue sous peu. M. Poitras souligne l'excellent travail de la direction concernée dans la réalisation des projets. Ceci est aussi reconnu par le ministère. Le tableau de suivi inclut maintenant les pourcentages de suivi quant à la conception et à l'état d'avancement de la construction des projets.

8.6 Comité des ressources humaines

M. Morin fait le résumé de la rencontre du 6 décembre dernier où les points suivants ont été abordés :

- Suivi des priorités RH;
- Collaboration RH – commissaire aux plaintes et à la qualité des services;
- Rapport d’appréciation de la contribution;
- Plaintes d’harcèlement psychologique.

CA-2019-16-07 ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

7.1 Signataires autorisés – Garde en établissement

RÉSOLUTION

CA-2019-124 Signataires autorisés – Garde en établissement

Attendu que la répartition des signataires dans les installations du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l’Abitibi-Témiscamingue est non efficiente;

Attendu que cette mauvaise répartition des signataires engendre des délais supplémentaires dans l’application de la *Loi sur la protection des personnes dont l’état mental présente un danger pour elle-même ou pour autrui* (L.R.Q.c. P-38.0001);

Attendu qu’une liste nominale régionale a été créée par installation et par niveau de sollicitation.

Sur PROPOSITION de Stéphane Terrault, appuyée par Daniel Lampron

IL EST RÉSOLU

D’adopter la nomination des signataires tel qu’indiqué dans le tableau suivant :

Secteur NIVEAU 1	SITE	Nom	Numéro téléphone	Date délégation du CA	Date de mise à jour
Amos	UISM	Diane Perreault Assistante inf. chef	1 819 732-3271 Ext. 2210		
	UISM	Alexandre Vallières Assistant inf. chef	1 819 732-3271 Ext. 2210		
	UISM	Claudie Bergeron Chef UISM	Cellulaire 1 819 218-2604		
	SMDE	Patrick Lamoureux Intervenant pivot	1 819 732-3271 Ext.4424		
	SMDE	Daniel Boisvert Chef SMD externe	Cellulaire 1 819 442-0481		
	Urgence	Guillaume Petit Chef de l’urgence	Cellulaire 1 819 354-1071		
Malartic	UISM	Guy Lebel Assistant inf. chef	1 819 825-5858 Ext. 8358		
	UISM	Sothéarith Ok Assistante inf. chef	1 819 825-5858 Ext. 8358		
	UISM	Sonia Caplette Chef UISM	Cellulaire 1 819 739-8061		
Val-D’or	SME	Anne Simard Spécialiste act. cliniques	1 819 825-5858 Ext. 5423		
	SME	Diane Benguigui Chef SME	Cellulaire 1 819 355-3345		
	Dép. ext.	Serge Boudreau Chef Dép. externe	Cellulaire 1 819 856-1394		
	Urgence	Michelle Lavine Chef de l’urgence	Cellulaire 1 819 527-2460		
La Sarre	UISM	Guillaume Latendresse Assistant inf. chef	Cellulaire 1 819 339-0725		

	UISM et SMDE	Sylvie Théberge Chef UISM	Cellulaire 1 819 290-8675		
	SME	Laurie Soulard Intervenante pivot	1 819 333-2311 Ext. 4228		
	Urgence	Luc Lemieux Chef de l'urgence	Cellulaire 1 819 333-7278		
Rouyn-Noranda	UISM	Linda Audet Assistante inf. chef	1 819 764-5131 Ext. 43660		
	UISM	Émilie Larose Assistant-inf. chef	1 819 764-5131 Ext. 43660		
	UISM	Sylvie Théberge Chef UISM	Cellulaire 1 819 290-8675		
	SME	France Goupil Spécialiste act. cliniques	1 819 764-5131 Ext. 43874		
	SMDE	Patrick Herjean Chef SMD externe	Cellulaire 1 819 290-7453		
	Urgence	Magalie Fraser Chef de l'urgence	Cellulaire 1 819 290-7143		
Ville-Marie	SMDE	Johanne Lavallée Coordonnatrice clinique	1 819 622-2773 Ext. 4181		
	SMDE	Partick Herjean Chef SMD VM et TK	Cellulaire 1 819 290-7453		
	Urgence	Sonia Beauregard Chef urgence	Cellulaire 1 819 629-9944		
Témiscaming	SMDE	Mélanie Thérien Coordonnatrice clinique	1 819 627-3385 Ext. 1274		
	SMDE	Partick Herjean Chef SMD VM et TK	Cellulaire 1 819 290-7453		
	Urgence	Daniel Legault Chef de l'urgence TK	Cellulaire 1 819 627-6185		

Secteur NIVEAU 2	Site	Nom	Numéro	Date de délégation du CA	Date de mise à jour
Régional	DPSMD	Sylvie Jutras Coord. UISM et UI-CRD	Cellulaire 1 873 998-1980		
	DPSMD	Chantale Tremblay Adjointe Directrice	Cellulaire 1 819 290-9082		
	DPSMD	Krystina Sawyer Directrice adjointe	Cellulaire 1 819 763-5382		
	DPSMD	Carole Charron Directrice	Cellulaire 1 819 856-9517		
	DSI	Évelyne Grenier Ouimet Directrice	Cellulaire 1 819 629-9705		
	DSPEU	Annie Léger Directrice	Cellulaire 1 819 763-1053		

Secteur NIVEAU 3		Nom	Numéro	Date de délégation du CA	Date de mise à jour
Régional	DG	À venir PDGA	Cellulaire à venir		
	DG	Caroline Roy PDG	Cellulaire 1 819 442-2429		

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Demande d'autorisation d'emprunt du fonds d'exploitation

RÉSOLUTION

CA-2019-125 Demande d'autorisation d'emprunt du fonds d'exploitation

Attendu que l'autorisation d'emprunt en cours au montant de 50 M\$ arrive à échéance le 5 février 2020;

Attendu que le déficit cumulé de l'établissement du fonds d'exploitation en date du 31 mars 2019 était de 31 084 916 \$;

Attendu que le déficit prévisionnel de l'exercice 2019-2020 selon le rapport financier trimestriel AS-617 à la période 6 de 2019-2020 est 31 9841 380 \$;

Attendu que les liquidités nécessaires pour les activités de l'établissement devraient être de près de 7 M\$ lors du premier trimestre de l'exercice 2020-2021;

Attendu que le budget de caisse actuel prévoit un besoin d'emprunt de 70 M\$ d'ici le 18 juillet 2020.

Sur PROPOSITION de Stéphane Terrault, appuyée par Daniel Lampron

IL EST RÉSOLU

D'autoriser la présidente-directrice générale, Mme Caroline Roy, à demander au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) une autorisation d'emprunt de 70 M\$ pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2020, et de procéder auprès du ministre des Finances du Québec aux emprunts autorisés par le MSSS.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 Politique et procédure de gestion des activités liées à l'alimentation

RÉSOLUTION

CA-2019-126 Politique et procédure de gestion des activités liées à l'alimentation

Attendu que l'élaboration de la politique et de la procédure découle d'une demande du comité alimentaire régional;

Attendu que l'établissement doit répondre à ses obligations en matière de sécurité des usagers;

Attendu que l'établissement a adopté en 2018 une politique de gestion intégrée des risques;

Attendu que l'établissement a le souci de respecter les désirs de ses usagers ainsi que le concept milieu de vie pour les milieux concernés.

Sur PROPOSITION de Stéphane Terrault, appuyée par Daniel Lampron

IL EST RÉSOLU

D'adopter la Politique et la Procédure de gestion des activités liées à l'alimentation, dont copie demeure annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.4 Réduction des activités des blocs opératoires lors de la période des fêtes 2019 et semaine de relâche 2020

RÉSOLUTION

CA-2019-127 Réduction des activités des blocs opératoires lors de la période des fêtes 2019 et semaine de relâche 2020

Attendu que l'organisation des services des blocs opératoires est maintenue de façon à assurer une couverture pour toutes les situations d'urgence où les chirurgies doivent être effectuées dans un court délai en région;

Attendu que la réduction proposée des activités au bloc opératoire permet au personnel et à l'équipe médicale de profiter de périodes de vacances à des moments où le volume d'activités est réduit par la non-disponibilité de la majorité des usagers.

Sur PROPOSITION de Stéphane Terrault, appuyée par Daniel Lampron

IL EST RÉSOLU

D'accepter la réduction des activités des blocs opératoires lors de la période des fêtes 2019 et de la semaine de relâche 2020 de la façon suivante, et ce, en tenant compte qu'en tout temps, durant les périodes visées, un mécanisme de rappel permet de réaliser des chirurgies urgentes 24 heures sur 24 :

Pour le site de Rouyn-Noranda :

- Diminution des activités au bloc opératoire et en endoscopie **du 24 décembre 2019 au 2 janvier 2020** inclusivement. Il y aura une couverture 24/24 h pour les urgences avec l'équipe de garde. Le 23 et 27 décembre, des activités sont prévues en fonction de la disponibilité des ressources.
- Fonctionnement du bloc opératoire et endoscopie selon les ressources durant la semaine de relâche du lundi 2 mars au vendredi 6 mars 2020 inclusivement.

Pour le site d'Amos :

- Diminution des activités au bloc opératoire et en endoscopie **du 23 décembre 2019 au 2 janvier 2020** inclusivement. Il y aura couverture avec des équipes réduites pour les urgences de même qu'une équipe de garde.
- Fonctionnement du bloc opératoire et de 2 salles /4 et une salle d'endoscopie durant la semaine de relâche, du lundi 2 mars au vendredi 6 mars 2020 inclusivement.

Pour le site de la Vallée-de-l'Or :

- Diminution des activités au bloc opératoire et en endoscopie **du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020** inclusivement. Il y aura couverture 24/24h pour les urgences avec l'équipe de garde.
- Réduction des activités du bloc opératoire et endoscopie selon les ressources disponibles durant la semaine de relâche, du 2 mars au 6 mars 2020 inclusivement.

Pour le site de La Sarre :

- Diminution des activités au bloc opératoire et en endoscopie **du 23 décembre 2019 au 2 janvier 2020** inclusivement. Il y aura couverture de jour sur semaine avec des équipes réduites selon les urgences de même qu'une équipe de garde.
- Programmation habituelle lors de la semaine de relâche du 2 mars au 6 mars 2020.

Pour le site de Ville-Marie :

- Diminution des activités au bloc et en endoscopie **du 24 décembre 2019 au 2 janvier 2020** inclusivement. Il y aura une équipe de garde durant toute cette période.
- Programmation habituelle lors de la semaine de relâche du 2 mars au 6 mars 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.5 Désignation en traumatologie – Engagement de l'établissement et structure de concertation des installations

RÉSOLUTION

CA-2019-128 Désignation en traumatologie – Engagement de l'établissement et structure de concertation des installations

Attendu que le thème 1 « Engagement de l'établissement et structure de concertation de l'installation » a fait l'objet d'une vaste consultation dans l'organisation;

Attendu que le conseil d'administration et la direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue témoignent de l'intention de participer activement à l'actualisation du mandat en traumatologie et de respecter les rôles et responsabilités associés afin d'offrir des soins et services de qualité en fonction des exigences attendues et des corridors de clientèles établis;

Attendu que le conseil d'administration et la direction du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue s'engagent à soutenir les installations désignées sous leur gouverne dans le respect des exigences inhérentes au mandat associé à la désignation en traumatologie;

Attendu que les installations concernées sont l'Hôpital d'Amos, l'Hôpital de La Sarre, l'Hôpital de Rouyn-Noranda, l'Hôpital de Val-d'Or et l'Hôpital de Ville-Marie;

Attendu que les orientations du ministère de la Santé et des Services sociaux visent l'engagement du conseil d'administration;

Attendu que cet engagement fera l'objet d'un processus de renouvellement aux cinq ans.

Sur PROPOSITION de Stéphane Terrault, appuyée par Daniel Lampron

IL EST RÉSOLU

D'adopter le thème 1 « Engagement de l'établissement et structure de concertation de l'installation » pour les cinq installations suivantes : Hôpital d'Amos, Hôpital de La Sarre, Hôpital de Rouyn-Noranda, Hôpital de Val-d'Or et Hôpital de Ville-Marie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.6 Démission d'un médecin

RÉSOLUTION

CA-2019-129 Démission d'un médecin

Attendu la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, c. S-4.2) (LSSSS) qui stipule qu'un médecin peut cesser d'exercer sa profession dans un établissement par choix ou à la suite du non-renouvellement de sa nomination;

Attendu le processus d'harmonisation régionale associé aux renouvellements des titres et privilèges des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue apportant certaines modifications au processus;

Attendu la récente Loi modifiant l'organisation de la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, c. 0-7.2), qui a provoqué une réflexion personnelle du médecin relié à son offre de service;

Attendu l'article 255 de la LSSSS qui stipule que le conseil d'administration peut autoriser un médecin ou un dentiste à cesser d'exercer sa profession dans le centre sans préavis ou à la suite d'un préavis de moins de 60 jours s'il juge que son départ n'a pas pour effet d'affecter la qualité ou la suffisance des services médicaux ou dentaires offerts à la population desservie par le centre.

Sur PROPOSITION de Stéphane Terrault, appuyée par Daniel Lampron

IL EST RÉSOLU

D'accepter la démission du médecin suivant :

Médecin			
RLS	Spécialité	Nom – prénom (numéro pratique)	Date d'effet de la démission - retraite
AM	Médecine de famille	Laurendeau, François (1-78100)	31 janvier 2020 (retraite)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

CA-2019-16-08 RAPPORT ANNUEL 2018-2019 SUR L'APPLICATION DE LA PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES ET L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES

Mme Julie Lahaie fait la présentation du rôle et des mandats du régime d'examen des plaintes. Elle poursuit en décrivant les faits saillants des activités de l'équipe et termine avec ceux du rapport des médecins examinateurs et du comité de révision.

CA-2019-16-09 RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2018-2019 DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISS) DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Madame Caroline Roy présente les principaux éléments du rapport incluant les faits saillants et réalisations des directions. Celui-ci sera disponible sur le site Internet de l'établissement dès demain.

CA-2019-16-10 TABLEAU DE BORD DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Annie Carrier dépose les données du dernier tableau de bord à la période huit. Des informations supplémentaires sont apportées par les directions concernées par des cibles ayant des enjeux particuliers. Les résultats démontrent aussi l'état d'avancement des indicateurs au regard des cibles déterminées par le ministère.

CA-2019-16-11 ÉTAT DE SITUATION DES RESSOURCES HUMAINES

Mme Sylvie Latulippe présente l'état de situation des ressources humaines. Les enjeux demeurent les mêmes pour la pénurie de personnel et des stratégies sont déployées afin d'améliorer la situation, incluant la période des Fêtes. Elle termine en mentionnant que 400 postes ont été affichés lors du dernier processus d'affichage. On vise aussi une cible de 60% pour le rehaussement de postes à temps complet.

CA-2019-16-12 RAPPORT TRIMESTRIEL SUR LES PLAINTES DE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE

Dépôt du rapport trimestriel couvrant la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2019. Mme Latulippe explique aussi le processus d'évaluation d'une plainte afin de déterminer si elle est recevable ou non.

CA-2016-16-13 SUIVI DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE

M. Marc Bergeron fait le suivi des projets d'infrastructure de l'établissement suivants :

- CHSLD de Macamic;
- Centre régional de cancérologie;
- PFT de l'Hôpital de Ville-Marie;
- PFT de l'urgence de l'Hôpital d'Amos;
- PFT de l'Hôpital de Val-d'Or – GMF-U;
- Tep Scan de l'Hôpital de Val-d'Or;
- IRM à l'Hôpital d'Amos;
- Réfection du poste central et de triage à l'urgence de l'Hôpital d'Amos;
- Pharmacie de l'Hôpital d'Amos;
- Pharmacie de l'Hôpital de Ville-Marie;
- Centre de soins ambulatoire à La Sarre;
- Centre de soins ambulatoire à Rouyn-Noranda;
- Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) d'Amos.

CA-2019-16-14 AFFAIRES DIVERSES

RÉSOLUTION

CA-2019-130 Projet de loi 37 – Loi visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec

Attendu que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre O-7.2) (LMRSSS);

Attendu le Projet de loi 37 – Loi visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec;

Attendu qu'il semble juste et équitable envers tous les fournisseurs régionaux québécois que le futur Centre d'acquisitions gouvernementales garantisse l'égalité des chances dans l'accès aux appels d'offres publics du gouvernement du Québec.

Sur PROPOSITION de Daniel Marcotte, appuyée par Jean-Yves Poitras

IL EST RÉSOLU

Que le conseil d'administration du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue soutienne les partenaires de la région visant à ce que les stratégies d'appels au marché élaborées pour le futur Centre d'acquisitions gouvernementales soient adaptées aux réalités territoriales et favorisent la concurrence dans les différentes régions du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée aura lieu le 6 février 2020 à Rouyn-Noranda.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur PROPOSITION de Catherine Sirois, appuyée par Daniel Marcotte

IL EST RÉSOLU

De lever la séance à 17 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Caroline Roy,
secrétaire

Claude N. Morin,
président

Adopté le 6 février 2020